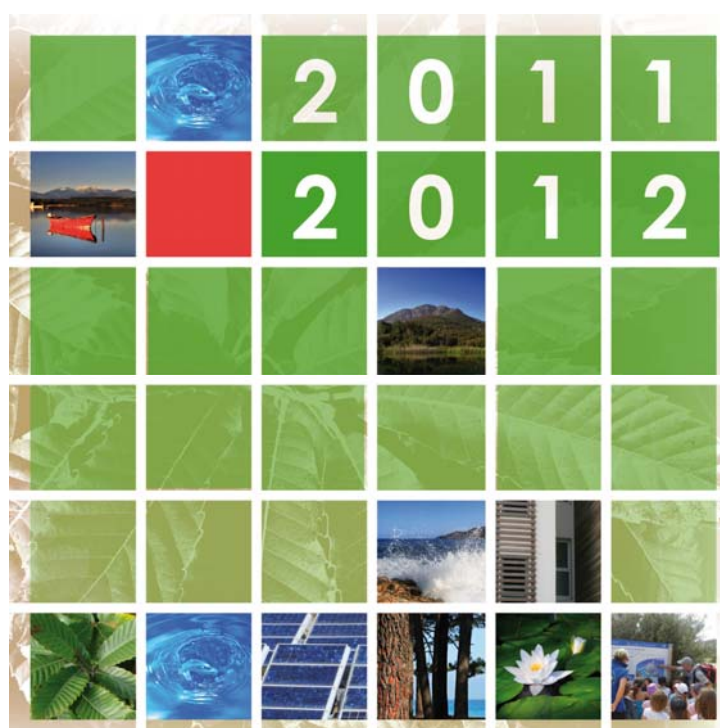


«Les trophées du Développement Durable de la Haute-Corse»

Règlement Concours scolaire 2011-2012

Organisé par le Département de la Haute-Corse
en partenariat avec l'Education nationale,
la Collectivité Territoriale de Corse,
l'Office de l'Environnement de la Corse,
le CPIE Corte Centre Corse-A Rinascita
et la SNCF-CFC



OFFICE DE
L'ENVIRONNEMENT
DE LA CORSE



La réflexion sur le Développement Durable est à l'heure actuelle au cœur des préoccupations de notre société. C'est un enjeu majeur pour l'avenir de l'Homme sur la planète Terre et il est important d'y sensibiliser les jeunes générations notamment dans le cadre de notre enseignement à travers l'Education au Développement Durable.



A lingua hè viva... ci tocca à parlà



REGLEMENT

Article 1 : Thème du concours et public concerné

Le Département de la Haute-Corse (CG2B), représenté par son Président, sis Hôtel du Département, Rond-point du Maréchal Leclerc, 20405 Bastia Cedex 9, organise, en partenariat avec l'Education Nationale (EN), la collectivité de Corse, (CTC), l'office de l'environnement de la Corse (OEC), le CPIE Corte Centre Corse-A Rinascita (CPIE) et la SNCF-CFC, un concours gratuit intitulé « les trophées du développement durable de la Haute-Corse » ouvert aux classes des écoles maternelles, primaires et collèges du département de la Haute-Corse. Ce concours s'inscrit dans le cadre de la démarche Agenda 21 initiée par le Département de la Haute-Corse au sein de ses services mais également auprès des écoles.

Article 2 : Calendrier du concours

Rentrée scolaire septembre 2011 : Appel à participation
18 novembre 2011 : Date limite d'envoi des inscriptions
20 avril 2012 : Date limite d'envoi des projets,
Au plus tard le 11 mai 2012 : Délibération du jury
Entre le 14 et le 25 mai 2012 : Remise des prix.

Toutefois, le Département de la Haute-Corse se réserve le droit de modifier les dates ou de suspendre ce concours.

Article 3 : Participation et objet du concours

Pour participer à ce concours, il conviendra de remplir, par classe et par projet, le bulletin d'inscription ainsi que la fiche « droit à l'image » disponibles en ligne sur l'un des sites www.haute-corse.fr ou ia2b.ac-corse.fr ou www.oec.fr ou www.corse.fr ou www.cpie-centrecorse.fr et de les renvoyer par mail à l'adresse trophees-dd@cg2b.fr avant le 18 novembre 2011.

Toute inscription incomplète ou comportant des informations erronées sera considérée comme nulle.

Le concours consiste à produire une œuvre en rapport avec le développement durable, qui sensibilisera les enfants sur des actions pouvant être menées dans le cadre de leur établissement, et plus largement, dans leur quotidien. Les thèmes sont les suivants :

- La gestion et la valorisation des déchets (grande diversité des déchets, domestiques, industriels, quantité en augmentation, filière de recyclage, ...)
- La biodiversité (accroissement de la disparition d'espèces, conservation du patrimoine végétal et animal, ...)
- Les énergies et technologies propres (épuiement des énergies non renouvelables, réalisation d'économie d'énergie, valorisation des énergies renouvelables, ...)
- La solidarité au niveau local et international dans la perspective d'un Développement Durable
- Le territoire, paysage et cadre de vie (aménagement du cadre de vie, gestion du patrimoine naturel et construit, restauration des sites naturels ...),



- L'eau (protection des ressources en eau, de la qualité et des écosystèmes ...),
- L'alimentation
- Les déplacements

Quel que soit le sujet choisi, il devra s'inscrire dans le cadre de la réalité locale des élèves ou des établissements scolaires en Haute-Corse.

Article 4 : Production des œuvres

Les classes participantes, remettront leur réalisation sous la forme choisie, illustrant le (ou les) thème(s) abordé(s). Le support est libre : sculpture, peinture, bande dessinée, collage, reportage photo, vidéo, pièce de théâtre...

Les textes pourront être en Français ou en Corse. Les classes bilingues privilégieront une restitution en langue Corse.

Les œuvres devront obligatoirement être accompagnées d'une fiche de démarche (modèle en fin de dossier) permettant au Jury de mieux cerner les étapes ayant conduit à la représentation finale (interventions de professionnels, visites de sites, démarche pédagogique suivie...). Cette fiche sera une composante de l'évaluation du travail.

Toute œuvre présentant des signes dérangeants, injurieux, discriminatoires ou à caractère publicitaire, ne pourra être retenue.

Article 5 : Outils mis à disposition des participants

Afin d'élaborer un projet complet d'école, une panoplie d'outils est mise à disposition gratuitement de chaque participant après inscription. L'utilisation de l'un de ces outils engage l'enseignant à la remise d'un projet dans le cadre de ce concours.

- Ateliers dans les classes proposés par les services du Département ou l'un des partenaires du présent concours (cf propositions en annexe)
- Visites commentées sur site (cf propositions en annexe)
- Formation continue : EPS et développement durable pour les enseignants du primaire
- Mallette pédagogique contenant des ouvrages sur le développement durable, des CDROM DVD et jeux constitués par la Bibliothèque Départementale de prêt et mise à disposition des classes pour la durée du concours
- Lettres thématiques sur le développement durable rédigées par l'Office de l'environnement de la Corse, accessibles sur le site <http://observatoire.oec.fr> et imprimable en quantité par demande via le formulaire joint en annexe
- Réunion d'information et de formation animée par les conseillers pédagogiques départementaux lors du lancement du concours (mercredi matin début décembre) suivie, si nécessaire, d'un accompagnement des classes dans la mise en œuvre de leur projet par les conseillers pédagogiques départementaux ou de circonscription dans le cadre de leur service.



Ces outils sont mis à disposition suite à une demande formulée via la fiche annexée au présent règlement intitulée « demande d'utilisation des outils pédagogiques ». Aucune date limite n'est fixée pour la remise de cette fiche. Par contre, l'utilisation des outils doit correspondre à une date incluse dans la période d'activité du concours. Il sera donné satisfaction aux enseignants par priorité d'arrivée de leur demande en fonction des disponibilités.

Les classes bilingues bénéficieront lors du déroulement de leurs ateliers mais également, à leur demande, tout au long du concours, d'un intervenant en langue Corse de l'inspection d'académie et/ou de la CTC. Celui-ci interviendra en relation avec l'animateur prévu de l'atelier choisi.

Ces activités sont prises en charge par le Département, ou par l'un des partenaires du concours. Les transports sont financés par le Département de la Haute-Corse dans la limite du budget alloué.

Article 6 : Remise des œuvres

Chaque œuvre devra être remise ou expédiée par la classe candidate, représentée par un enseignant, à l'Hôtel du Département, bureau évaluation, organisation, méthodes, Rond Point du Maréchal Leclerc, 20405 Bastia Cedex 9, au plus tard le 20 avril 2012 à 16 heures.

Quelques jours avant cette date, il s'agira de prévenir Madame Christine CAVATORTA de la disponibilité des travaux pour convenir de l'organisation de la restitution des projets. Afin de faciliter le transport du travail artistique ou d'illustration de chaque classe, le transport des œuvres peut être réalisé par les services du département **Les œuvres réceptionnées ne devront comporter aucune information nominative**. Celles-ci seront numérotées de manière à en préserver l'anonymat. Le non-respect de ces conditions entraînera le refus de la production.

Article 7 : critères de sélection

Le choix des œuvres gagnantes se fera selon les critères de sélection suivants, tous notés sur 20, soit un total maximum de 100 :

- Emotion véhiculée par l'œuvre
- Pertinence du message et des moyens utilisés pour le faire passer
- Originalité et créativité
- Qualité visuelle
- Démarche pédagogique (joindre obligatoirement la fiche de démarche)

Article 8 : composition du jury

Le jury est composé d'un Président entouré de 12 membres :

- Le Président du CG2B ou son représentant, Président du Jury
- Un représentant de l'Assemblée Départementale de la Haute-Corse
- Le directeur général des services du CG2B ou son représentant
- Le directeur des interventions départementales du CG2B ou son représentant
- La chargée de mission Agenda 21 au CG2B



- L'inspecteur d'Académie de la Haute-Corse,
- L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la mission sciences,
- L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la langue et culture corse,
- La Conseillère Pédagogique Départementale d'EPS et Action culturelle,

- Le vice-Président en charge de l'éducation à l'environnement à l'OEC,
- Le responsable du département éducation au développement durable à l'OEC

- La directrice de la « lingua corsa » à la CTC ou son représentant,

- Un représentant du CPIE

Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel.

Article 9 : Récompenses

Pour tout le concours, il est prévu neuf prix : trois par catégorie. C'est la classe entière qui est primée. Les frais de transports des enfants pour assister à la remise des prix sont à la charge de l'organisateur.

Les séjours pédagogiques offerts ci-dessous sont prévus en pension complète (hébergement, repas et transport compris). Des lots publicitaires seront également offerts complémentirement à chaque prix.

➤ **Collèges :**

- 1^{er} prix : Voyage à Paris vers la Cité des sciences
- 2^{ème} prix : Séjour classe découverte de 5 jours à Cap Sud : sport et environnement
- 3^{ème} prix : Sortie équestre d'une journée en Balagne

➤ **Ecoles primaires :**

- 1^{er} prix :
 - Séjour classe découverte de 5 jours (Cap Sud ou Galeria) : sport et environnement
 - Lecteur MP3 solaire pour chaque enfant
- 2^{ème} prix : Sortie équestre d'une journée en Balagne
- 3^{ème} prix : Sortie d'une journée découverte des milieux aquatiques au parc de Moltifao

➤ **Ecoles maternelles :**

- 1^{er} prix :
 - Sortie d'une journée découverte des milieux aquatiques au parc de Moltifao
 - Appareil photo numérique pour la classe
- 2^{ème} prix : Sortie d'une journée découverte des milieux aquatiques au parc de Moltifao
- 3^{ème} prix : Sortie d'une journée découverte de la faune et la flore à la rivière, mer ou étang

La date et le lieu de la remise des prix seront communiqués aux classes gagnantes une semaine à l'avance.

Les lauréats ne pouvant être présents à la remise des prix pourront retirer leur lot dans les locaux du Département de la Haute-Corse jusqu'à la fin du mois de juin 2012.



Article 10 : Dispositions relatives aux récompenses

Les prix ainsi attribués ne seront ni repris, ni échangés contre leur valeur en argent ou contre tout autre cadeau.

Le Département de la Haute-Corse se réserve le droit de remplacer les lots par des lots de même valeur.

Il ne sera pas octroyé d'allocation destinée à couvrir les frais engagés pour la réalisation des œuvres ni pour les dépenses annexes inhérentes aux séjours offerts. Seules les dépenses stipulées clairement par le présent règlement seront prises en charge.

Article 11 : Droit à l'image et traitement des données

Les classes participantes autorisent gracieusement le Département de la Haute-Corse à diffuser leurs travaux, ainsi que les informations sur les élèves et enseignants (nom, prénom et photo, nom de l'établissement, ...) au travers d'expositions ou sur le site internet de la collectivité (à charge pour chaque établissement d'obtenir les autorisations parentales nécessaires : se reporter à la fiche droit à l'image ci-jointe).

Les travaux pourront également circuler dans les établissements ayant participé ou être restitués sur simple demande.

De même, ces classes cèdent au Département de la Haute-Corse les droits de reproduction, d'adaptation et de représentation des productions pour d'éventuelles campagnes de communication externe, et ce, pour une durée illimitée.

Article 12 : Consultation du règlement

Le présent règlement est uniquement consultable sur les sites de l'organisateur et des partenaires. Les adresses des sites sont indiquées à l'article 3 du présent règlement. Un exemplaire pourra être adressé exclusivement par mail à toute personne qui en ferait la demande à l'adresse trophees-dd@cg2b.fr.

Article 13 : Acceptation de règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

En conséquence, les participants au concours s'engagent d'ores et déjà à renoncer à toute action ou à toute contestation de tout ou partie du présent règlement, au cours ou postérieurement au déroulement du concours.

Article 14 : Respect du règlement

Le Département de la Haute-Corse, représenté par son Président, prendra toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le présent règlement.

En cas de fraude suspectée ou avérée, de violation directe ou indirecte du présent règlement de concours par un participant, le Département de la Haute-Corse pourra exclure ledit participant sans aucun préavis ni justificatif sans qu'il puisse revendiquer quoi que ce soit.

Tout différend né à l'occasion de ce concours sera soumis au tribunal compétent.



Article 15 : Renseignements

Le dossier complet peut être téléchargé sur les sites indiqués ci-dessus

Pour toute information complémentaire sur ce concours, vous pouvez contacter :

► Au Département de la Haute-Corse:

Madame Christine CAVATORTA

- tél : 04.95.55.55.68,
- fax : 04.95.55.02.00
- e-mail : ccavatorta@cg2b.fr ou trophees-dd@cg2b.fr.

► A l'inspection académique de la Haute-Corse:

Madame Katia DUBORGET

- tél : 04.95.34.59.15
- e-mail : sciences.ia2b@ac-corse.fr

Bonne chance à toutes et à tous.



« Les trophées du développement durable de la Haute-Corse » FICHE DROIT A L'IMAGE

Demande d'autorisation

Concours organisé par le Département de la Haute-Corse

Je soussigné(e) (nom et prénom de l'enseignant),
enseignant(e) de la classe de (nom de l'établissement et niveau de la classe)

M'engage à faire signer un document aux parents et représentants légaux des participants au concours selon le règlement du concours qui :

- Autorise la publication des noms et prénoms, âge et photos ou clips vidéo des gagnants à des fins de communication des résultats du concours, et ce, sans pouvoir exiger une contrepartie financière. Tout refus entraînant la perte du droit à récompense ;
- Autorise le Département de la Haute-Corse à utiliser la production et à la diffuser dans les lieux publics, et privés, ainsi que dans la presse et sur le site internet ;
- Autorise le Département de la Haute-Corse à conserver les œuvres ;
- Cède au Département de la Haute-Corse les droits de reproduction, d'adaptation et de représentation des productions pour une éventuelle campagne de communication externe, et ce, pour une durée illimitée.

N.B. : la participation au présent concours entraîne la renonciation définitive par la classe créatrice ou tout ayant droit hypothétique, à invoquer une quelconque contrepartie financière, à revendiquer des droits d'auteur ou connexe dans l'utilisation de sa création (œuvre ou non).

Date :

Signature de l'enseignant et cachet de l'établissement.



« Les trophées du développement durable de la Haute-Corse » FICHE DE DEMARCHE

Document à remettre impérativement avec vos travaux

Cette fiche peut être complétée par d'autres items que l'enseignant jugera pertinents pour la compréhension de la démarche suivie

Classe de :

Classe bilingue :

Intitulé de l'œuvre :

Effectif de la classe :

Démarche pédagogique suivie :

Etapes principales du projet :

Descriptif des actions terrain :

Descriptif des rencontres avec des professionnels de l'environnement :

Sources des informations :

Autres remarques ou éléments permettant d'apporter des éléments complémentaires d'information au Jury :

Partie réservée à l'administration

N° de l'œuvre :



« Les trophées du développement durable de la Haute-Corse »

LISTE D'ATELIERS ET DE VISITES SUR SITES

Type d'action (Atelier, Parcours)	Thème	Lieu (Site, Classe)	Durée	Public concerné			Nb. max de participants
				maternelle	primaire	collège	
Atelier	Observation et détermination de la faune aquatique	Site RNEB classe	2 journées	X	X	X	30 max.
Parcours	Observation et détermination de la faune présente en zone humide(oiseau, tortue, etc.)	Site RNEB	1 journée	X	X	X	30 max.
Atelier	Observation et détermination de la flore présente en zone humide (arbre, fleur, arbuste, etc.)	Site RNEB	1/2 journée	X	X	X	30 max.
Parcours	Jeu Rallye Nature (But : reconstituer une citation et le nom de l'auteur)	Site RNEB	2 heures	X	X	X	30 max.
Parcours	Elaborer un herbier : but mémoriser le nom des plantes et connaître leurs utilisations	Site RNEB	2 journées	X	X	X	30 max.
Parcours	L'arbre mort : de la mort à la vie (habitats des différentes espèces dans l'arbre)	Site RNEB	1 heure		X	X	30 max.
Atelier	Chants, orchestration (textes ayant pour but de sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement)	Classe	1/2 journée	X	X	X	30 max.
Atelier	Maquettes éducatives faune - flore (oiseaux, grenouilles, tortue, poisson, moustique (Anatomie des espèces)	Classe	1 journée	X	X	X	30 max.



CORTE-CENTRE CORSE
CORTI-CENTRU DI CORSICA



Chemins de Fer de la Corse



Type d'action (Atelier, Parcours)	Thème	Lieu (Site, Classe)	Durée	Public concerné			Nb. max de participants
				maternelle	primaire	collège	
Atelier	Le baguage des oiseaux (ornithologie)	Site RNEB classe	1 journée	X	X	X	30 max.
Atelier	Le cycle de vie de la libellule	Site RNEB classe	1/2 journée	X	X	X	30 max.
Atelier	La pêche : connaître différentes techniques de pêche (active et passive)	Site RNEB	2 heures		X	X	30 max.
Atelier	Fabrication d'un cerf-volant (en forme d'oiseau)	Site RNEB classe	2 journées		X	X	30 max.
Atelier	Origami en forme d'animal, support papier	Classe	1 journée	X	X		30 max.
Atelier	Explications créatives avec des matériaux naturels (ex. formation de l'étang sur la plage)	Site RNEB	1/2 journée	X	X	X	30 max.
Atelier	La chaîne alimentaire	Classe	1 journée		X	X	30 max.
Atelier	Le cycle de l'eau appliqué à l'écosystème l'étang	Site RENB classe	1 journée		X	X	30 max.
Parcours	Photographies des espèces faunistiques et floristiques présentes	Site RNEB classe	1 journée		X	X	30 max.
Atelier	Conte, histoire	Classe	1 heure	X	X		30 max.
Parcours	Course d'orientation : apprendre à utiliser une boussole	Site RNEB	1/2 journée		X	X	30 max.
Atelier	"Coupons l'eau aux moustiques"	Site RNEB	1/2 journée	X	X	X	10 max



CORTE-CENTRE CORSE
CORTI-CENTRU DI CORSICA



Chemins de Fer de la Corse



Type d'action (Atelier, Parcours)	Thème	Lieu (Site, Classe)	Durée	Public concerné			Nb. max de participants
				maternelle	primaire	collège	
Atelier	Animations autour de l'exposition „Plume sur les pas de Jean-Louis Etienne(3 ateliers proposés: contes, quizz, parcours lectures)	Sites : BDP Corte ou bibliothèques. Relais (Moriani, Ghisonaccia, Borgo, etc..)	1 heure par atelier		X		10 par atelier
Atelier	Animations autour de l'exposition sur l'eau réalisée par la cité des sciences 3 ateliers proposés: recherches documentaires, parcours lectures, expérience	Sites : BDP Corte ou bibli. Relais (Moriani, Ghisonaccia, Borgo, etc..)	1 heure par atelier		CM1-CM2	6e-5e	10 par atelier
Parcours	*Reconnaître les espaces de transition entre la mer et la terre. *Acquérir le vocabulaire spécifique à ces zones. * Décrire et lire les paysages particuliers en fonction des saisons. *Connaître le patrimoine naturel des espèces animales, végétales, géologiques et du patrimoine archéologique et bâti. *Aborder dans le cadre de découverte des zones humides, les aspects météorologiques et climatiques du département. *Comprendre la nécessité de protéger ces espaces menacés.	Sites : Plaine Orientale Agriate Balagne Vallée du Fango	1/2 journée ou journée	X	X	X	30 max.



Type d'action (Atelier, Parcours)	Thème	Lieu (Site, Classe)	Durée	Public concerné			Nb. max de participants
				maternelle	primaire	collège	
Atelier	Intervention sur un thème choisi avec l'enseignant	Classe	2 heures	X	X	X	30 max.
Atelier	Jeu de l'Oie sur le milieu Marin	Classe	2h		CE2-CM1-CM2		10
Atelier	Jeu de rôle sur les Zones Humides	Classe	½ journée			X	10
Atelier	Les mares temporaires	Classe site	2h ½ journée		X		30
Atelier	Pêche et élevages marins	Classe et local pêcheur Bastia	2h	X	X		30
Atelier	Entomofolies	Classe	2h	X	X		30
Atelier	Les pollutions littorales marines (Macro déchets)	Classe	2h		X		30
Atelier	Les espèces protégées de Méditerranée	Classe	2h		X		30
Atelier	Création d'un jardin biologique à l'école	Classe	2 fois ½ journée	X	X		30

Légende :

RNEB : Réserve naturelle de l'étang de Biguglia



«Les trophées du développement durable de la Haute-Corse»

DEMANDE D'UTILISATION DES OUTILS PEDAGOGIQUES PROPOSES

Nom de l'établissement :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Adresse postale :

Tél : / / / / / Fax : / / / / / Email :

Classe de :

Classe bilingue (oui/non) :

Enseignant responsable :

Effectif de la classe :

Thèmes éventuellement choisis :

Ayant inscrit la classe ci-dessus mentionnée au concours « les trophées du développement durable de la Haute-Corse », comme indiqué dans le règlement, je souhaiterais :

Participer à l'atelier intitulé :

Nombre de participants :

Dates souhaitées :

Participer à l'atelier intitulé :

Nombre de participants :

Dates souhaitées :

Participer à la sortie intitulée :

Nombre de participants :

Dates souhaitées :

Participer à la sortie intitulée :

Nombre de participants :

Dates souhaitées :

M'inscrire au stage de formation continue « EPS et environnement »

(Indiqué seulement à titre d'information. La demande d'inscription doit être formulée auprès de l'Inspection Académique)

Bénéficiaire de la mallette pédagogique

Participer à la réunion d'information et de formation animée par les conseillers pédagogiques départementaux (mercredi matin début décembre)

Bénéficiaire des fiches thématiques de l'office de l'environnement de la Corse :

Thèmes :

Quantité :

Date :

Cachet et signature du chef d'établissement

Demande à transmettre par e-mail : ccavatorta@cg2b.fr ou trophées-dd@cg2b.fr



«Les trophées du développement durable de la Haute-Corse»

LISTE DES FICHES PEDAGOGIQUES POUR L'ENSEIGNANT

Liste des plaquettes (4 pages) disponibles pour les enseignants, téléchargeables sur le site de l'Observatoire du développement durable: <http://observatoire.oec.fr>

Ces fiches peuvent également être demandées par le biais de la fiche « demande d'utilisation des outils pédagogiques »

- Les macro-déchets en Corse
- L'avifaune de Corse
- L'assainissement rural en question
- Chauve-souris, espèce sensible
- Les déchets ménagers en Corse
- La truite macrostigma en Corse
- Recensement des mouillages forains fixes le long du littoral corse
- Comment les Corses perçoivent l'environnement
- Le changement climatique
- Une agriculture durable...l'agriculture biologique
- Métiers et formations à l'environnement en Corse : état des lieux et perspectives
- La faune des milieux aquatiques de Corse